



Contacts

Organisation, animation et rédaction : LPO Drôme - Laure VUINEE et Arthur VERNET – arthur.vernet@lpo.fr
Contact régional : LPO Rhône-Alpes : Julien GIRARD-CLAUDON – julien.girard-claudon@lpo.fr

Action réalisée dans le cadre du programme d'actions de la LPO en faveur de la biodiversité en Rhône-Alpes, pilotée par la LPO Drôme, avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes



Rappel des objectifs

→ Objectifs du plan d'actions Forêts des LPO de Rhône-Alpes

- Identifier les forêts à enjeux en croisant les facteurs écologiques, économiques et sociaux
- Identifier et étudier les forêts méconnues sur le plan naturaliste
- Valoriser les connaissances naturalistes actuelles sur la biodiversité en forêt
- Mobiliser le grand public sur le rôle écologique des forêts et leur protection

→ Objectifs de cette action de vulgarisation des données naturalistes en milieux forestiers

- Localisation des secteurs à faible pression de prospection
- Localisation des secteurs à enjeux :
 - o Nombre d'espèces présentes élevé
 - o Présence d'espèces patrimoniales
 - o Exploitation forestière présente ou à venir (présence de Charte forestière territoriale...)
- Vulgarisation de ces cartes auprès des partenaires notamment forestiers

Méthode

L'ensemble des données, localisées en milieux forestiers (habitats forestiers selon Corine Land Cover), des 8 départements rhônalpins ont été extraites des sites Visionature départementaux et utilisées pour la réalisation de ces cartes.

Ce jeu de données a été homogénéisé et traité afin d'obtenir des informations à l'échelle des départements sur un maillage composé de carrés de 2 km x 2 km.

Les cartes sont réalisées pour les quatre classes suivantes : mammifère, oiseau, amphibiens et reptile.

Une première analyse des données a permis de réaliser des cartes sur toutes les données disponibles par classes afin de connaître la pression de prospection et la diversité spécifique connue.

Une deuxième analyse s'est intéressée aux enjeux connus sur les espèces forestières patrimoniales en Rhône-Alpes (prise en compte de leur statut sur la liste rouge régionale) dont la préservation est notamment liée à la gestion forestière.

LISTE DES CARTES REALISEES

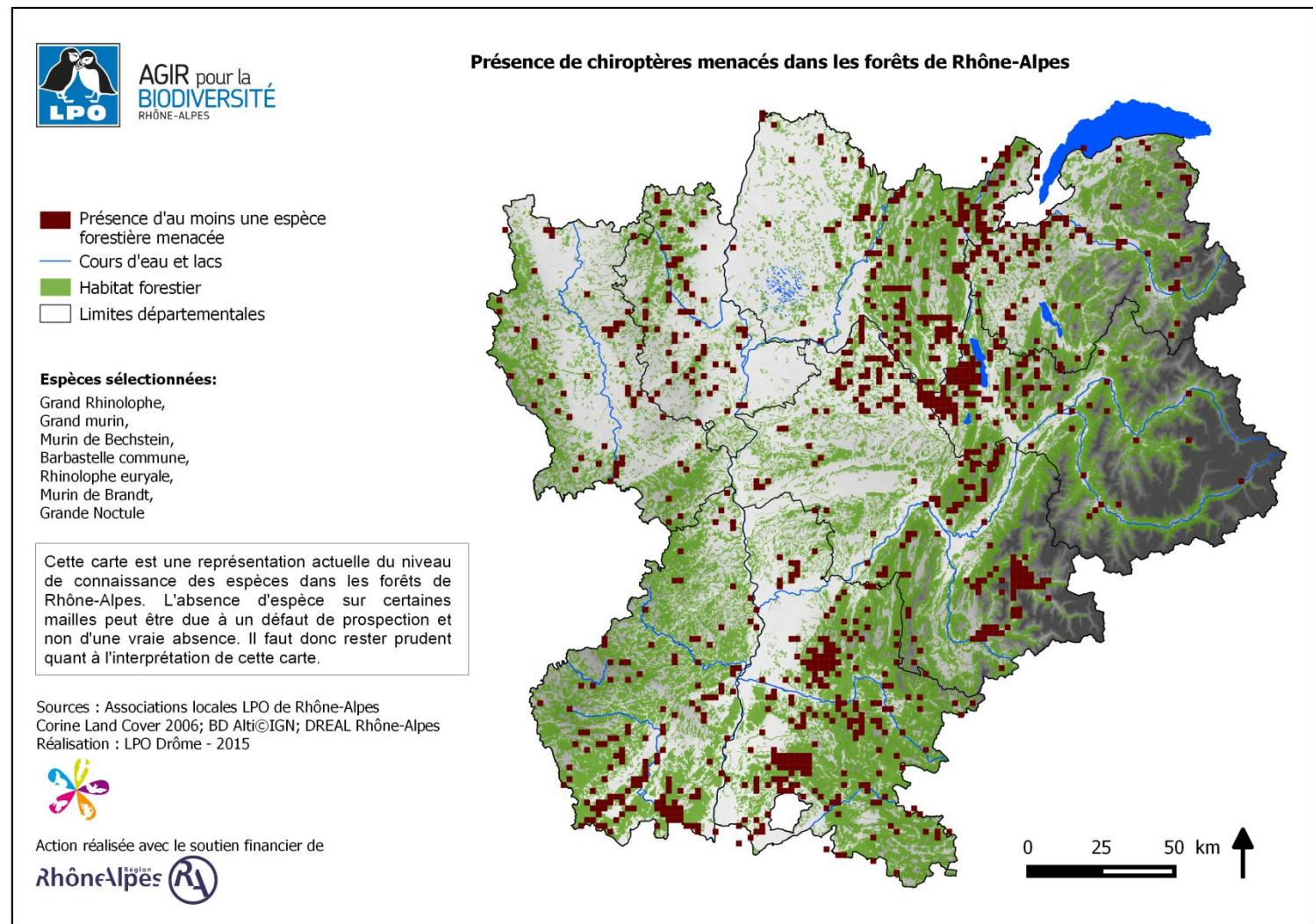
N° de carte	Ordre	Groupe	Espèces	Statut LR RA ¹
1	Mammifères	Chauves-souris forestières	Grand Rhinolophe	CR
			Murin de Bechstein	CR
			Rhinolophe euryale	CR
			Barbastelle commune	EN
			Murin de Brandt	EN
			Grande Noctule	Non connu
			Grand murin	VU
2			Chat forestier	NT
3			Castor	LC
4	Amphibiens	Amphibiens forestiers menacés	Pélobate cultripède	CR
			Triton crête	CR
			Triton ponctué	CR
			Sonneur à ventre jaune	EN
5	Oiseaux	Rapaces et ardéidés	Aigle botté	CR
			Milan royal	CR
			Autour des palombes	LC
			Bondrée apivore	NT
			Circaète Jean-le-blanc	NT
			Aigle royal	VU
			Grand-duc d'Europe	VU
			Vautour moine	NA
6		Tétraonidés	Bihoreau gris	VU
			Cigogne noire	NA
			Grand Tétras	CR
7		Pics	Gélinotte des bois	NT
			Pic cendré	CR
			Pic mar	CR
			Pic tridactyle	CR
8		Vieilles forêts	Pic noir	LC
			Pouillot siffleur	EN
			Gobemouche noir	VU
9		Milieux semi-ouverts	Grimpereau des bois	LC
			Engoulevent d'Europe	LC
			Busard Saint-Martin	VU
			Pouillot de Bonelli	LC
10		Chouette	Lézard des souches	VU
			Chevêchette d'Europe	VU
11		Prébois	Chouette de Tengmalm	VU
			Tétras Lyre	VU

Rappel des statuts : Éteint – EX / Éteint à l'état sauvage – EW / En danger critique – CR / En Danger – EN / Vulnérable – VU / Quasi menacé – NT / Préoccupation mineure – LC / Données insuffisantes – DD / Non Évalué – NE

¹ Il s'agit des statuts de la liste rouge de 2008. La nouvelle évaluation, réalisée postérieurement à ce travail, n'a pas pu être prise en compte.

Préconisations de gestion

→ Carte sur les chauves-souris forestières



Espèce	Statut LR RA (2008)	Types de gîtes	Terrain de chasse forestier
Grand Rhinolophe	CR	Grotte et bâtiments	Milieux boisés et lisières
Murin de Bechstein	CR	Arboricole : cavités	Milieux boisés
Rhinolophe euryale	CR	Grotte et bâtiments	Milieux boisés et lisières
Barbastelle commune	EN	Arboricole : fentes, sous écorces décollées	Lisières
Murin de Brandt	EN	Arboricole : cavités	Milieux boisés et lisières
Grande Noctule	Non connu	Arboricole : cavités	Milieux boisés et lisières
Grand murin	VU	Grotte et bâtiments	Milieux boisés et lisières

Ecologie / Habitat

Les **chauves-souris** sont liées aux habitats forestiers pour tout ou partie de leur cycle biologique. Elles y trouvent des gîtes en période de reproduction ou d'hibernation (cavités de pics utilisées par le murin de Bechstein, les oreillard ou les noctules, écorces décollées pour la barbastelle...). Les chauves-souris arboricoles

changent régulièrement de gîtes lors de la période de reproduction (tous les 1 à 5 jours afin de limiter le développement de parasites et le risque de préation). Le nombre d'arbres à cavités et à microhabitats est donc déterminant pour la préservation des chauves-souris en milieu forestier ; ainsi que le maintien d'une ambiance forestière autour de ces arbres (assurant les bonnes conditions thermique et hygrométrique dans la cavité ainsi qu'une protection contre les prédateurs).

Les chauves-souris forestières se nourrissent en forêt où elles chassent les insectes sur le feuillage par glanage (méthode de chasse du murin de Bechstein ou des oreillards) ou au sol (méthode de chasse du grand murin qui se nourrit de coléoptères). La diversité et l'abondance des populations d'insectes sont liées à la diversité en essences, en structures et à la quantité de bois mort en forêt. Une forêt hétérogène et riche en bois mort sur pied et au sol sera très favorable aux chauves-souris.

Enfin certaines espèces sont très sensibles à la continuité du couvert boisé dans l'espace et dans le temps.

La taille des domaines vitaux varie d'une espèce à l'autre, le rayon de prospection autour des gîtes pouvant aller de 4 km pour le murin de Bechstein à 20 km et plus pour la barbastelle ou le grand murin.

Espèces liées

Pics pour les espèces arboricoles cavicoles

Préconisations de gestion

- ✓ Marquer et préserver les arbres-gîtes connus
- ✓ Favoriser une sylviculture proche de la nature permettant une continuité du couvert, une hétérogénéité des peuplements en essences et en structure et le maintien de vieux bois et sénescents
- ✓ Maintenir des arbres à microhabitats de gros diamètre : 3 minimum par hectare
- ✓ Maintenir du bois morts sur pied et au sol : 10 % du volume vivant sur pied minimum
- ✓ Créer des îlots de vieux bois, notamment de sénescence
- ✓ Maintenir des milieux ouverts et humides intraforestiers
- ✓ Maintenir des corridors boisés entre les massifs forestiers
- ✓ Maintenir des milieux bâtis et cavernicoles accueillants pour les chauves-souris en forêt (maison forestières, pont, cavités naturelles)
- ✓ Eviter les coupes rases sur de grandes surfaces (pas plus de 1 ha)
- ✓ Eviter les interventions en période de reproduction : mai à août ainsi qu'en période d'hibernation : décembre à février

Pour aller plus loin

CORA Faune sauvage, 2011 - « Chauves-souris et gestion forestière » Editions technique du Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes- <http://www.cen-rhonealpes.fr/ctchiroforestiers-2/>

Groupe Chiroptères de la LPO Rhône-Alpes (2014) *Les chauves-souris de Rhône-Alpes*, LPO Rhône-Alpes, Lyon, 480 p.

→ Carte sur le chat forestier



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Présence du chat forestier dans les forêts de Rhône-Alpes

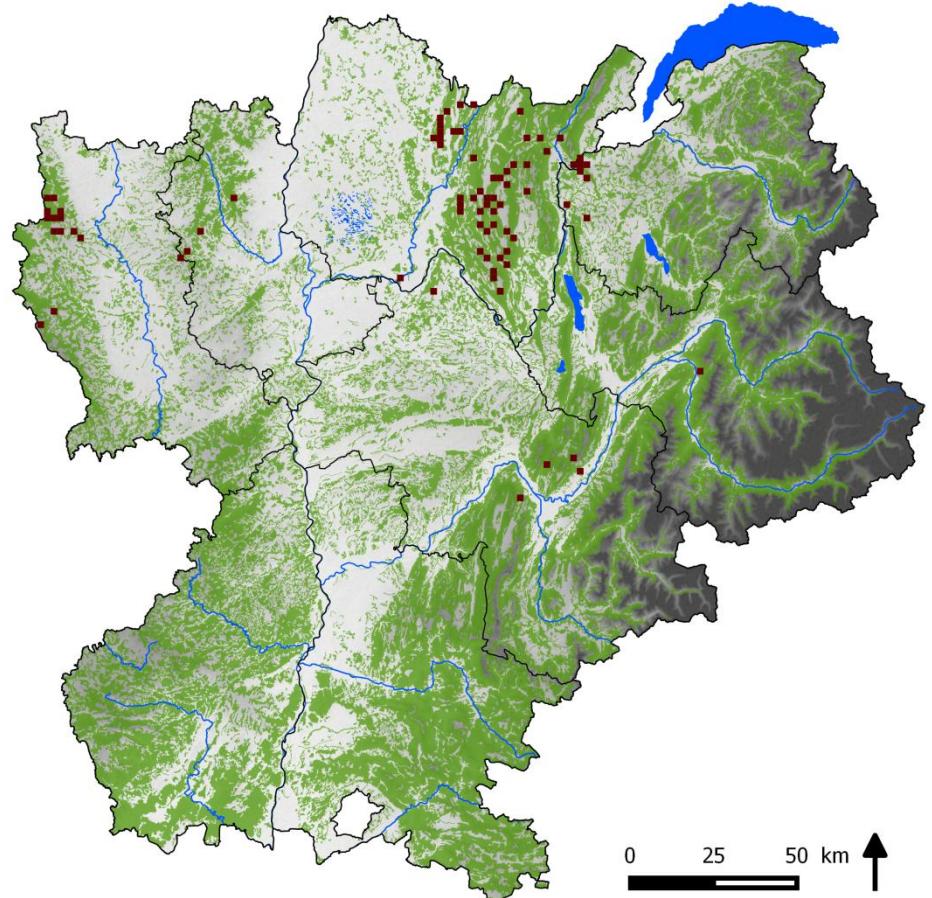
- Présence d'au moins une espèce forestière menacée
- Cours d'eau et lacs
- Habitat forestier
- Limites départementales

Cette carte est une représentation actuelle du niveau de connaissance des espèces dans les forêts de Rhône-Alpes. L'absence d'espèce sur certaines mailles peut être due à un défaut de prospection et non d'une vraie absence. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation de cette carte.

Sources : Associations locales LPO de Rhône-Alpes
Corine Land Cover 2006; BD Alti@IGN; DREAL Rhône-Alpes
Réalisation : LPO Drôme - 2015



Action réalisée avec le soutien financier de



Statut Liste Rouge Rhône-Alpes : LC

Ecologie

Le **chat forestier** habite les grands massifs boisés principalement les forêts riches en sous-bois, les taillis, les lisières buissonneuses. Il se nourrit essentiellement de micromammifères et se spécialise sur certaines espèces en fonction de leur abondance (campagnols, mulots). Il gîte dans des arbres creux, des tas de bois, des terriers abandonnés de renard ou de blaireau, des anfractuosités de rochers et évite généralement les abords des endroits habités. Il est volontiers arboricole.

Le domaine vital des chats forestiers est très vaste, même s'ils tolèrent d'autres individus sur leur territoire (190 ha pour les femelles et de 590 à plus de 1 200 ha pour les mâles).

On peut l'observer indifféremment dans les régions de plaines, de plateaux, de collines ou de moyenne montagne. Il vit dans les endroits très tranquilles et non fréquentés par l'homme. Le chat forestier n'est pas une espèce d'altitude.

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir la continuité du couvert forestier, pas de coupes rases sur de grandes surfaces
- ✓ Maintenir des milieux ouverts intraforestiers
- ✓ Maintenir la tranquillité à proximité des zones de présence connues

→ Carte sur le castor d'Europe



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

- Présence de castor
- Cours d'eau et lacs
- Habitat forestier
- Limites départementales

Cette carte est une représentation actuelle du niveau de connaissance des espèces dans les forêts de Rhône-Alpes. L'absence d'espèce sur certains secteurs géographiques peut être due à un défaut de prospection et non d'une vraie absence. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation de cette carte.

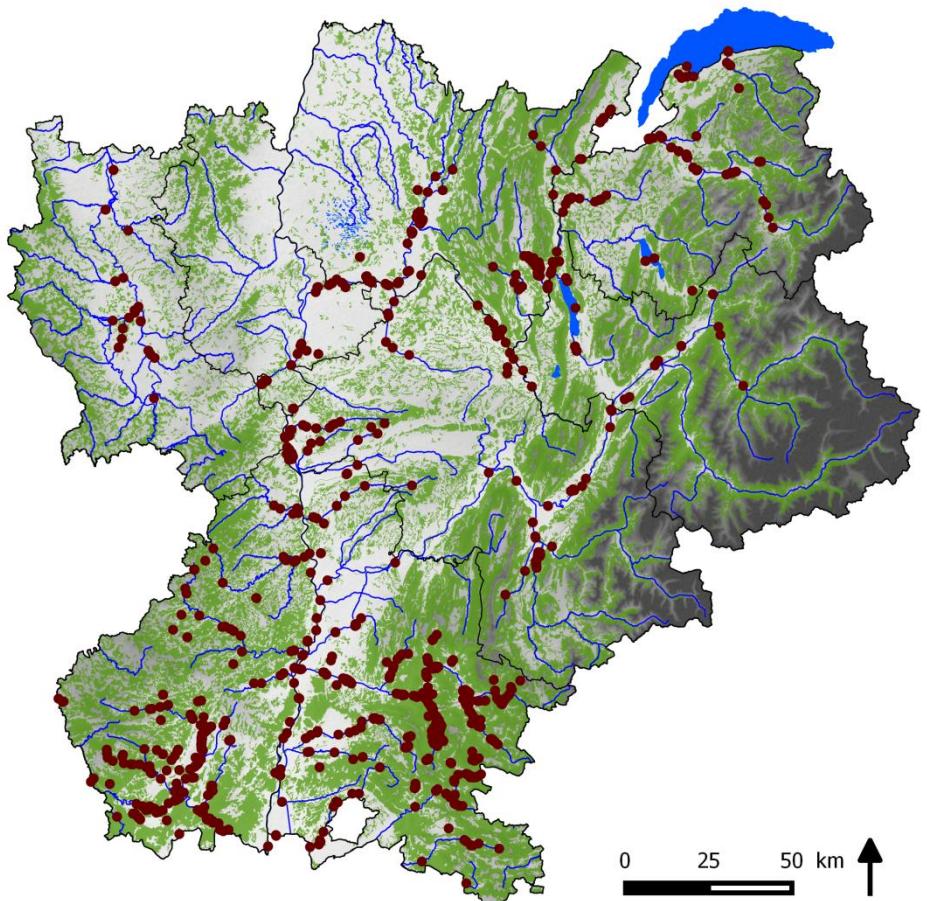
Sources : Associations locales LPO de Rhône-Alpes
Corine Land Cover 2006; BD Alti@IGN; DREAL Rhône-Alpes
Réalisation : LPO Drôme - 2015



Action réalisée avec le soutien financier de



Présence du castor dans les forêts de Rhône-Alpes



Ecologie / Habitat

Le **castor**, animal territorial, s'installe dans le lit mineur des cours d'eau, aménageant des huttes de branchages extrêmement solides, parfois creusant des terriers en berge.

Il est inféodé aux boisements de berge composés d'aulnes, frênes, saules, peupliers, dont il se nourrit (écorce et feuille) et qu'il utilise pour ses huttes et barrages.

L'activité d'un groupe familial (de 4 à 6 animaux) se déroule sur un linéaire de 1 à 3 km de cours d'eau.

Autres espèces liées

Loutre

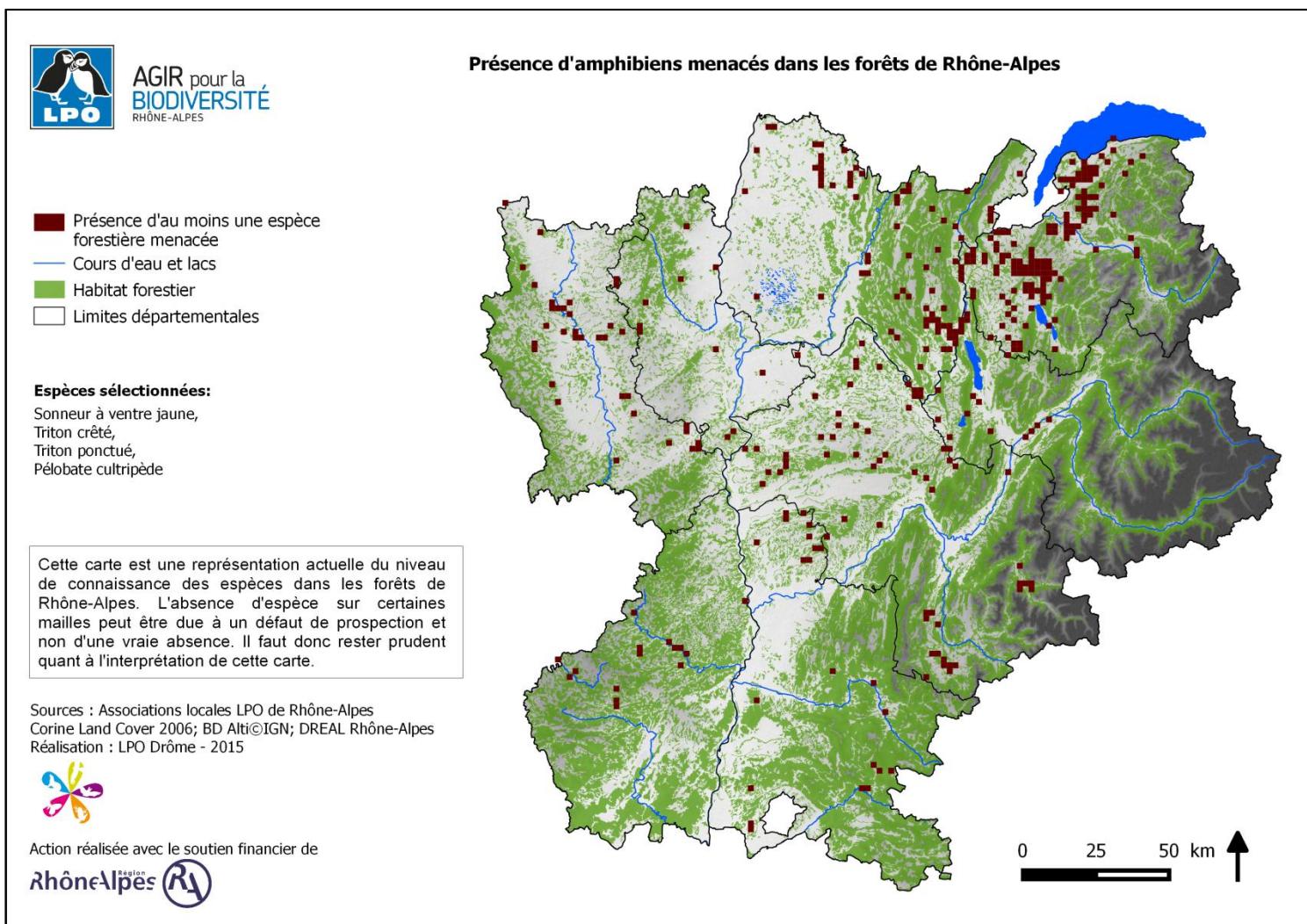
Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir une ripisylve large et continue issue de régénération naturelle
- ✓ Favoriser une gestion par trouées
- ✓ Maintenir sur les berges de gros arbres creux, de ronciers, de souches...
- ✓ Assurer la tranquillité à proximité des zones de présence connues ou potentielles
- ✓ Eviter toute intervention à partir du mois de mars, période de reproduction et jusqu'au mois d'août, fin de la période d'allaitement et moment de la dispersion des jeunes

Cas particulier des plantations de peupliers :

- ✓ Réaliser la plantation à plus de 15 mètres de la berge favorisant la recolonisation naturelle des berges
- ✓ Eviter l'entretien annuel de la végétation (broyage tous les 3 ans en moyenne suffisant)

→ **Carte sur les amphibiens forestiers menacés**



Espèce	Statut LR RA
Pélobate cultripède	CR
Triton crêté	CR
Triton ponctué	CR
Sonneur à ventre jaune	EN

Ecologie / Habitat

Vieilles souches pourries, gros bois morts, humus, mousse offrent une grande quantité de nourriture mais aussi de cachettes et sites d'hivernage aux amphibiens.

Les habitats humides leur sont favorables et indispensables pour la reproduction notamment les mares (de faible profondeur et en partie ensoleillées) ainsi que les ornières, fossés ou petits cours d'eau.

Animaux à faible mobilité, les amphibiens sont particulièrement impactés par la réduction et la fragmentation de leurs habitats. A ce titre, la création de routes ou toutes infrastructures linéaires en milieu forestier peut avoir des effets extrêmement néfastes sur le maintien des populations.

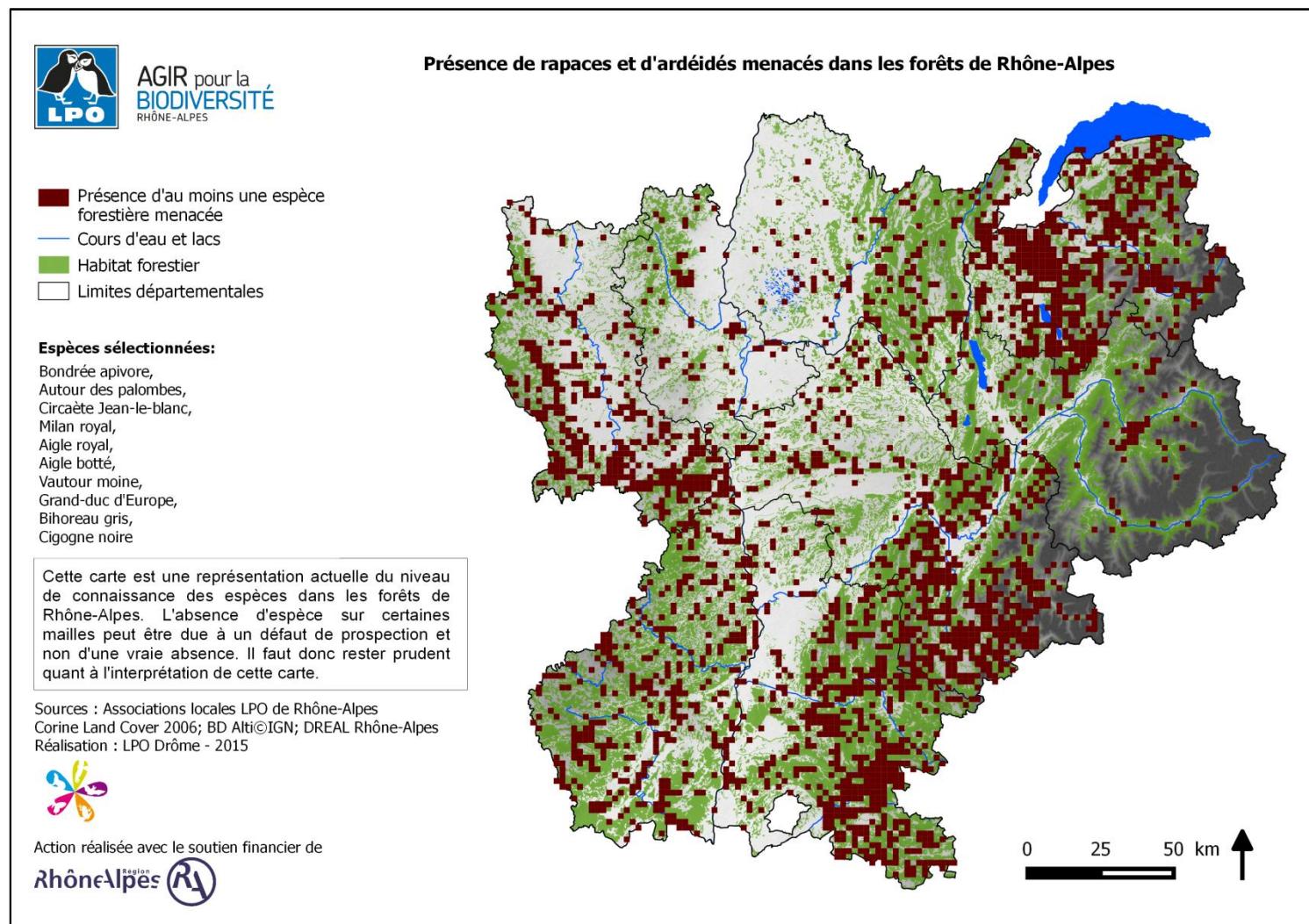
Autres espèces liées

Tous les amphibiens de manière générale

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir et restaurer des mares de tailles diverses, plus ou moins végétalisées en milieux forestiers (diversité des milieux humides favorable à la diversité des amphibiens)
- ✓ Maintenir des souches et du bois morts de toutes tailles
- ✓ Eviter toute intervention en période de reproduction de février à août
- ✓ Maintenir la continuité des milieux boisés et humides (sites de reproduction et sites de nourrissage)
- ✓ Eviter la fragmentation des habitats en adaptant le tracé des routes ou pistes et en aménageant des passages à amphibiens sous celles-ci

→ [Carte sur les rapaces et ardéidés](#)



Espèce	Statut LR RA
Aigle botté	CR
Milan royal	CR
Autour des palombes	LC
Bondrée apivore	NT
Circaète Jean-le-blanc	NT
Aigle royal	VU
Grand-duc d'Europe	VU
Vautour moine	NA
Bihoreau gris	VU
Cigogne noire	NA

Ecologie / Habitat

Les **rapaces** chassent en lisières, dans les allées et layons, les clairières et nichent à grande hauteur sur de vieux arbres ou parfois au niveau d'une fourche. Dans l'Ain, il a été observé que le grand duc niche au sol en milieu forestier.

Les **rapaces et ardéidés** sont très sensibles aux dérangements, par exemple provoqués par les travaux forestiers effectués à proximité des aires, notamment au printemps et en été, ou par une sur-fréquentation touristique.

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir des arbres de forme tabulaire ou étêtés, porteurs de grosses branches, capables de supporter les nids, parfois volumineux, des rapaces et ardéidés
- ✓ Maintenir une ambiance forestière autour des arbres porteurs de nid
- ✓ Assurer la tranquillité des rapaces et ardéidés en période de reproduction : mi-janvier à septembre (période à adapter selon les espèces), en évitant d'effectuer des travaux sylvicoles à proximité des nids repérés et occupés, sur un rayon d'au moins 100 mètres autour de l'arbre porteur : cette distance est donnée à titre indicatif (cf. ci-dessous pour plus de précisions)
- ✓ Maintenir des arbres isolés en lisière de forêts
- ✓ Favoriser les lisières étagées utilisées comme postes de chasse
- ✓ Maintenir des habitats intraforestiers tels que les clairières

Les distances ci-dessous sont données à titre indicatif et sont issues de la bibliographie. Chaque cas est unique et la distance à respecter sera à adapter selon les contextes, la topographie ou la configuration du site où les nids sont présents.

Espèces	Distance minimale de tranquillité
---------	-----------------------------------

Milans	100 m
Cigogne noire	150 m
Aigles et circaète	200 m
Vautour moine	500 m

Pour aller plus loin

rapaces.lpo.fr

www.cigogne-noire.fr

→ [Carte sur les tétraonidés](#)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Présence de tétraonidés menacés dans les forêts de Rhône-Alpes

- Présence d'au moins une espèce forestière menacée
- Cours d'eau et lacs
- Habitat forestier
- Limites départementales

Espèces sélectionnées:

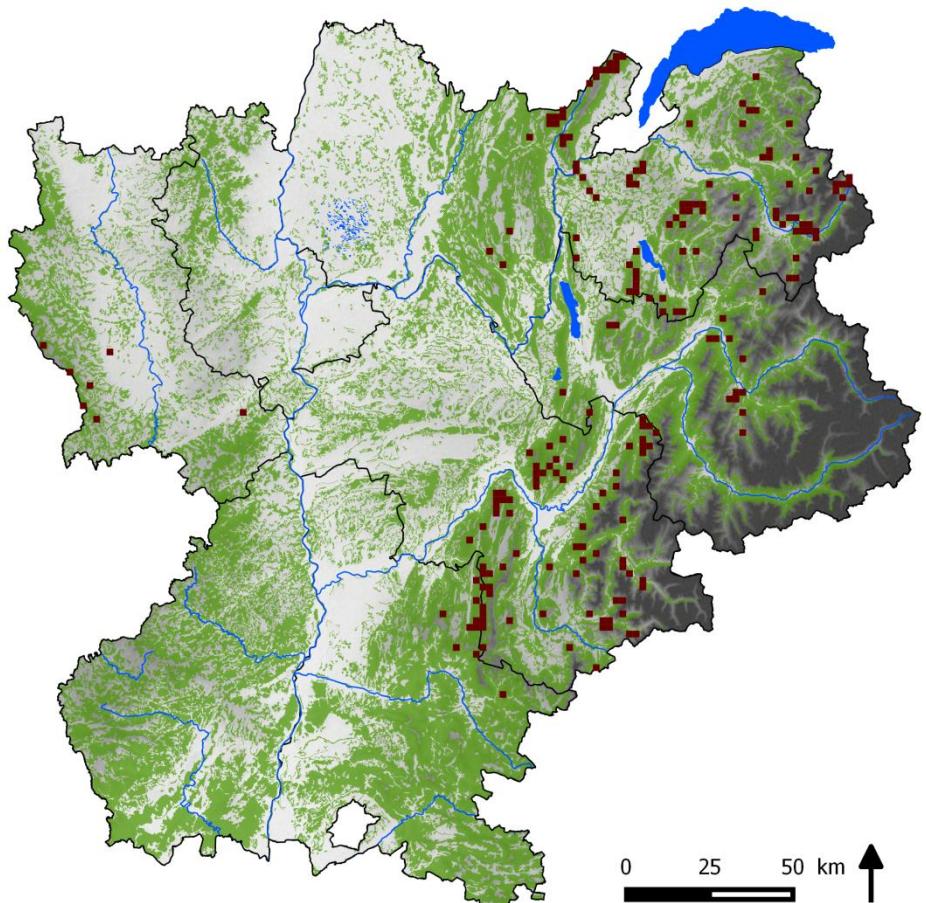
Gélinotte des bois
Grand Tétras

Cette carte est une représentation actuelle du niveau de connaissance des espèces dans les forêts de Rhône-Alpes. L'absence d'espèce sur certaines mailles peut être due à un défaut de prospection et non d'une vraie absence. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation de cette carte.

Sources : Associations locales LPO de Rhône-Alpes
Corine Land Cover 2006; BD Altis©IGN; DREAL Rhône-Alpes
Réalisation : LPO Drôme - 2015



Action réalisée avec le soutien financier de



Espèce	Statut LR RA
Grand Tétras	CR
Gélinotte des bois	NT

Ecologie / Habitat

Gélinotte des bois :

Espèce appréciant les milieux forestiers étagés et riches en essences arbustives, en été la gélinotte prélève sa nourriture au sol : feuilles, graines, inflorescences de nombreuses espèces herbacées mais aussi les fruits et les feuilles de la fraise des bois, du framboisier, de la myrtille et du sureau rouge. En hiver, elle se nourrit de pousses de myrtille tant qu'il n'y a pas de neige, bourgeons de framboisiers, d'arbres et d'arbustes feuillus sinon, en particulier noisetiers et sorbiers.

Espèce forestière, elle ne quitte que rarement le couvert protecteur des arbres. La gélinotte des bois apprécie :

- une strate arbustive abondante (recouvrement > 30%) et diversifiée où l'oiseau recherchera sa nourriture durant la mauvaise saison (notamment noisetiers, aubépines, sorbiers des oiseleurs, alisier blanc, bouleaux, aulnes et charmes)
- un degré d'encombrement important de la végétation au-dessus de 1 mètre de hauteur, qui lui fournit une protection contre les rapaces prédateurs. L'espèce apprécie également les résineux bas-branchus (épicéas ou sapins avec branches basses au sol, non élaguées) pour le gîte.

En montagne, on la trouve ainsi notamment dans les jeunes peuplements, dans les futaies irrégulières riches en arbustes, les prébois où la couverture boisée dépasse 50% et les terrains agricoles en cours de recolonisation arbustive.

Espèce très territoriale, son domaine vital couvre 10 à 40 hectares.

Grand tétras :

Exclusivement sylvicole, le grand tétras habite de vieilles forêts présentant des caractéristiques proches des forêts naturelles. Les forêts occupées sont caractérisées par un recouvrement modéré de la futaie (recouvrement de la futaie inférieur à 70%) et des strates arbustives qui permet à de grandes plages herbacées ou d'éricacées de se développer. La présence de résineux est nécessaire car le pin à crochets et le sapin pectiné sont l'unique nourriture hivernale des grands tétras. Un sous étage arbustif clair ne dépassant pas 40 % de recouvrement au sol, réparti par taches et laissant de nombreuses zones de clairières, permet un camouflage aisément des nichées.

Les habitats favorables au grand tétras sont typiquement de vieilles pessières, hêtraies-sapinières ou pineraies sylvestres ou à crochets poussant sur des sols pauvres.

Sédentaire et territorial, le grand tétras occupe un domaine vital de 50 à 150 hectares selon la richesse du milieu et y restera fidèle toute sa vie. Il est sensible au dérangement notamment en période d'hivernage et d'élevage des jeunes.

Préconisations de gestion

Gélinotte des bois

- ✓ Favoriser le développement des essences arbustives, qui servent à l'alimentation de l'oiseau :
 - Eviter les plantations après des coupes
 - Laisser la végétation arbustive spontanée se développer
 - Préserver les essences feuillues, notamment noisetiers, sorbiers, bouleaux etc lors des coupes d'entretien, d'éclaircies...
- ✓ Eviter l'élagage en plein et conserver des zones non travaillées
- ✓ Favoriser la régénération naturelle
- ✓ Maintenir des clairières non reboisées (notamment celles < 20 ares)
- ✓ Favoriser les peuplements irréguliers et le mélange des essences en maintenant au moins 10 à 20% de feuillus
- ✓ Eviter tous travaux forestiers pendant la période de reproduction (c'est-à-dire avant le 1er juillet)
- ✓ Limiter les dérangements dans les secteurs où l'espèce est connue
- ✓ Eviter le morcellement excessif des habitats qui précipiterait l'extinction des petites populations isolées

Grand tétras

- ✓ Prendre en compte de façon systématique les exigences de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition, et en particulier sur ses sites vitaux (places de chant, zones d'hivernage, de nidification et d'élevage des jeunes)
- ✓ Eviter la fermeture excessive des peuplements à long terme en favorisant une structure forestière irrégulière
- ✓ Favoriser le mélange des essences
- ✓ Maintenir des clairières intraforestières
- ✓ Maintenir de densités d'ongulés sauvages et domestiques à des densités telles que la végétation de sous bois ne soit pas rasée, en évitant au maximum les engrillages et clôtures.
- ✓ Maintenir des landes en mosaïques
- ✓ Eviter toute intervention entre décembre et juillet
- ✓ Dans tous les cas de création de nouveaux aménagements et accès carrossables, ainsi que lors du balisage de sentiers, respecter les zones d'hivernage
- ✓ Réserver l'usage de la voirie forestière et pastorale aux usages professionnels.
- ✓ Favoriser le débardage par câble en tant qu'alternative efficace à la création de voirie dans les zones à grand tétras

Pour aller plus loin

groupe-tetras-jura.org

→ [Carte sur les pics](#)



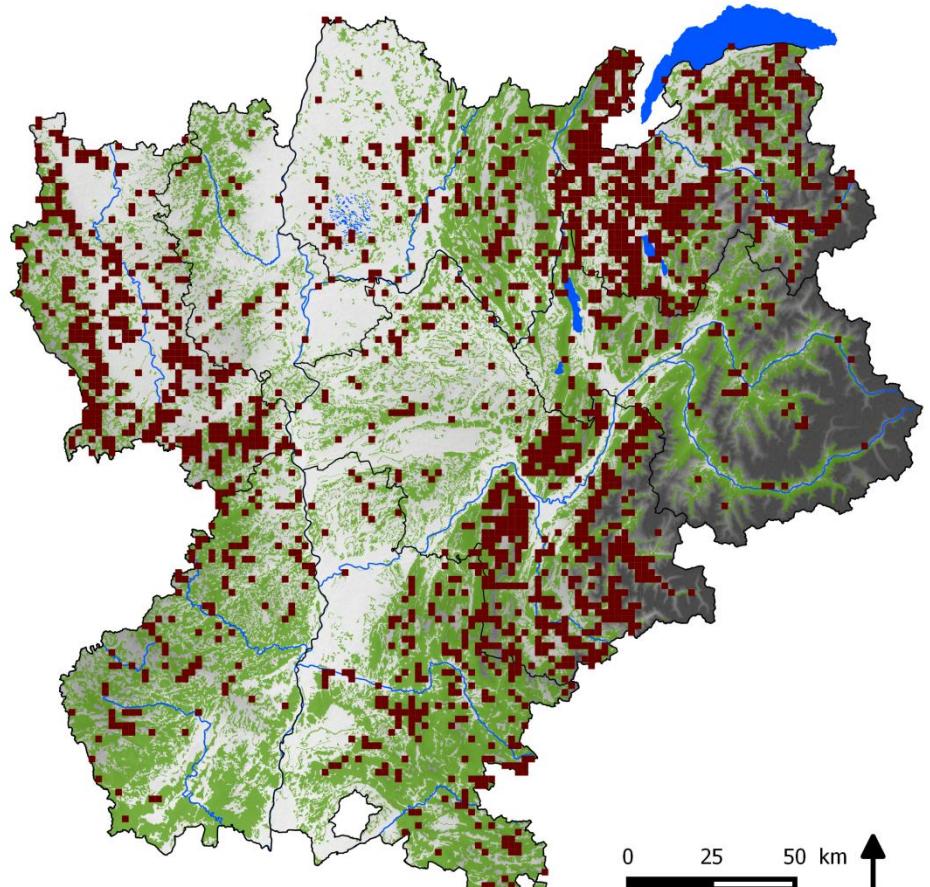
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Présence de pics menacés dans les forêts de Rhône-Alpes

- Présence d'au moins une espèce forestière menacée
- Cours d'eau et lacs
- Habitat forestier
- Limites départementales

Espèces sélectionnées:

Pic noir,
Pic cendré,
Pic mar,
Pic tridactyle



Action réalisée avec le soutien financier de

Rhône-Alpes

Espèce	Statut LR RA
Pic cendré	CR
Pic mar	CR
Pic tridactyle	CR
Pic noir	LC

Ecologie / Habitat

Espèce discrète, le **pic cendré** est inféodé aux vieilles forêts claires de feuillus, riches en bois mort ou aux paysages semi-ouverts richement structurés. Dans notre région, il fréquente essentiellement les forêts de feuillus de plaine, leurs lisières, mais, dans le département du Jura tout proche, elle a aussi été rencontrée en peupleraie, en aulnaie-frênaie ou même dans les boisements mixtes en altitude. Apparemment sédentaire, ce pic occupe d'année en année les mêmes territoires et se nourrit essentiellement de fourmis.

Le **pic mar** est inféodé aux forêts de chênes et de charmes matures avec une grande quantité de bois mort et de vieux bois ainsi qu'aux forêts alluviales.

Sous nos latitudes, le **pic tridactyle** est observé dans des forêts subalpines fraîches, entre 1 000 et 1 900 m d'altitude environ, composées en particulier d'épicéa (pouvant être parsemées de sapin ou de mélèze), plus ou moins mêlées de feuillus. Ces boisements sont fréquemment ouverts de clairières et possèdent de nombreux arbres morts restés sur pied, dépérissant ou partiellement brûlés, dont la présence, avec celle de l'épicéa, paraît importante. Le régime alimentaire est essentiellement composé d'insectes xylophages et de larves dont les bostryches.

Exclusivement forestier et défendant de vastes territoires, le **pic noir** ne peut s'installer que dans des boisements suffisamment grands et peu morcelés. En altitude, il affectionne la hêtraie-sapinière, mais fréquente aussi d'autres essences. En plaine, il marque une préférence apparente pour les vieilles chênaies. Ces forêts doivent compter une densité suffisante d'arbres morts (riches en insectes xylophages) et de fourmilières pour assurer des besoins alimentaires très spécialisés. Le pic noir doit aussi y trouver des arbres vivants au tronc dégagé et de diamètre d'au moins 50cm pour abriter la loge spacieuse où il nichera (hêtre, sapin, épicéa).

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir des arbres de gros diamètres, sénescents ou dépérissants
- ✓ Maintenir des arbres à cavités
- ✓ Maintenir des arbres morts de gros diamètres sur pied ou à terre
- ✓ Créer des îlots de vieux bois, notamment de sénescence
- ✓ Maintenir des essences secondaires à bois tendre comme le bouleau ou les saules
- ✓ Préserver les fourmilières en forêt, notamment pour le pic noir et le pic cendré
- ✓ Favoriser une sylviculture proche de la nature permettant une hétérogénéité et diversité des peuplements ainsi que le maintien d'arbres de gros diamètres, sénescents et morts
- ✓ Éviter les interventions forestières pendant les périodes de nidification : avril à juillet

→ Carte sur les chouettes



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Présence de chouettes menacées dans les forêts de Rhône-Alpes

- Présence d'au moins une espèce forestière menacée
- Cours d'eau et lacs
- Habitat forestier
- Limites départementales

Espèces sélectionnées:

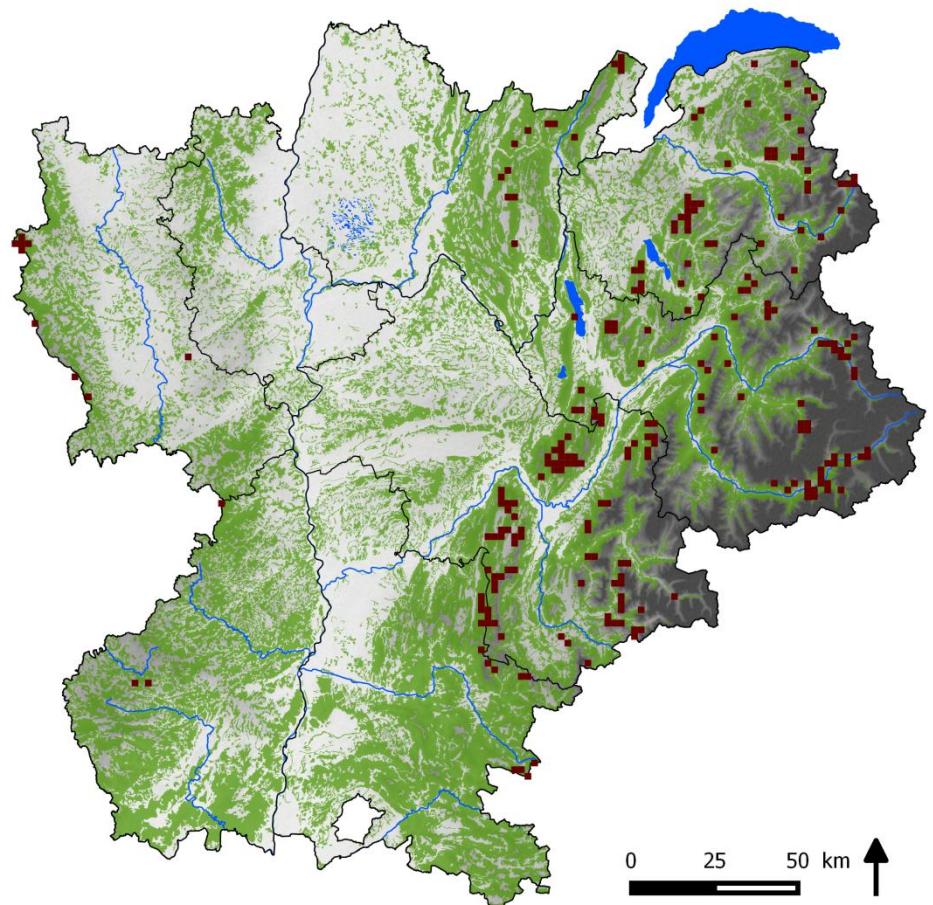
Chevêtche d'Europe,
Chouette de Tengmalm

Cette carte est une représentation actuelle du niveau de connaissance des espèces dans les forêts de Rhône-Alpes. L'absence d'espèce sur certaines mailles peut être due à un défaut de prospection et non d'une vraie absence. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation de cette carte.

Sources : Associations locales LPO de Rhône-Alpes
Corine Land Cover 2006; BD Alti@IGN; DREAL Rhône-Alpes
Réalisation : LPO Drôme - 2015



Action réalisée avec le soutien financier de



0 25 50 km ↑

Espèce	Statut LR RA
Chevêtche d'Europe	VU
Chouette de Tengmalm	VU

Ecologie / Habitat

La **chevêchette d'Europe** est connue pour fréquenter les forêts d'altitudes de tous les départements alpins. Sa répartition y est morcelée et sa présence est liée à la forêt mixte, semblable à celle des paysages répandus au cours de la dernière glaciation. Ces forêts sont généralement des hêtraies-sapinières ou des pessières, relativement âgées, toujours parsemées de clairières et peu exploitées.

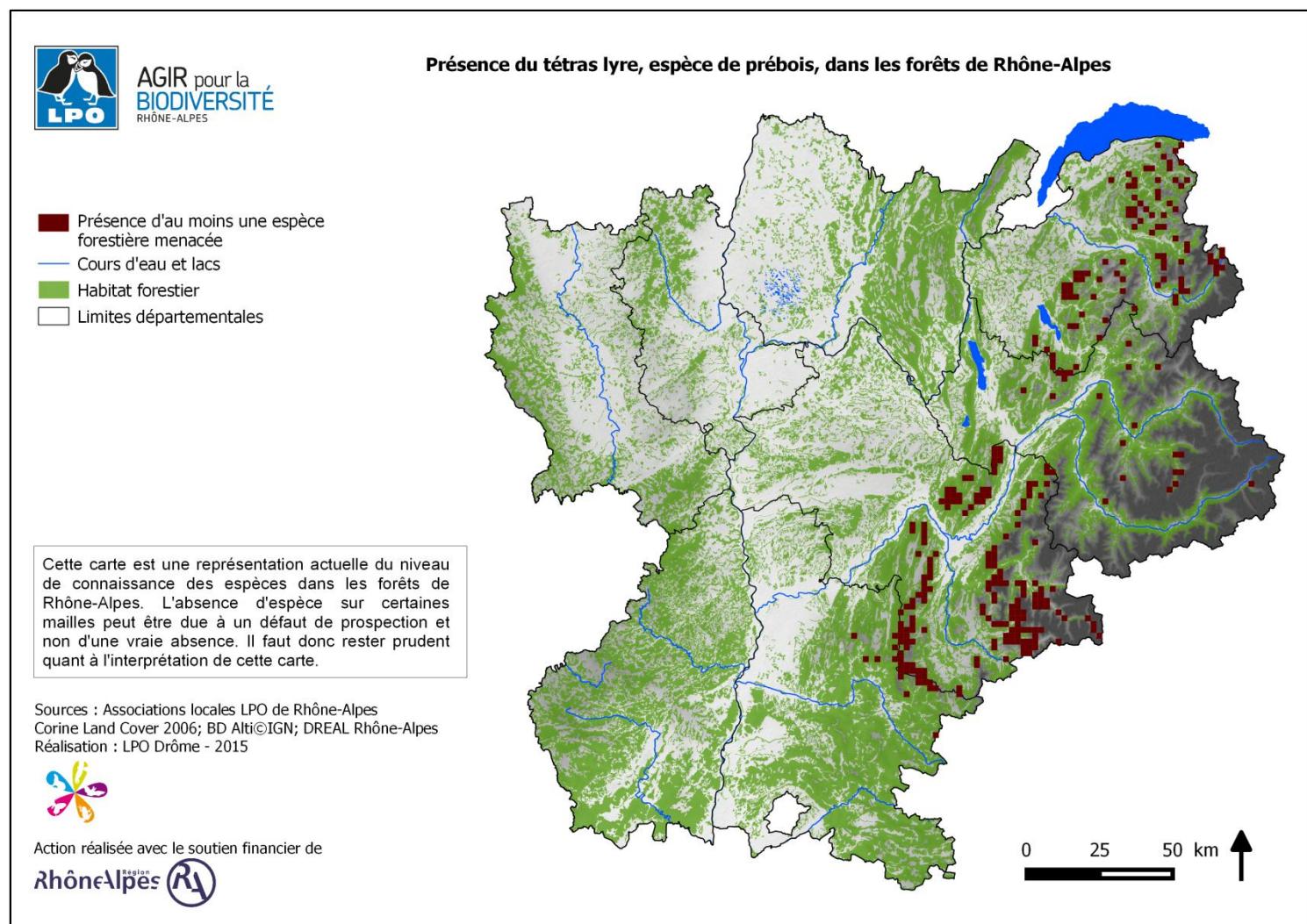
La **chouette de Tengmalm** n'est pas strictement montagnarde. Elle est inféodée le plus souvent aux forêts mûres de résineux (sapins, pins à crochets, épicéas, ...) et également dans les forêts mixtes. La présence de la chouette de Tengmalm est souvent liée à celle du pic noir car les loges forées par ce dernier constituent ses cavités préférées pour se reproduire.

Pour ces deux espèces, les massifs doivent être semés de clairières avec un sous-bois pas trop dense et une bonne proportion de sols dégagés afin qu'elle puisse chasser ses proies favorites : mulots et campagnols.

Préconisations de gestion

- ✓ Favoriser une sylviculture proche de la nature permettant le maintien de la diversité en essences et en classes d'âge vers la futaie âgée hétérogène, riche en gros bois et bois sénescents
- ✓ Maintenir des arbres de gros diamètres, sénescents ou dépérisants
- ✓ Maintenir des arbres morts ou à cavités de pics
- ✓ Créer des îlots de vieux bois, notamment de sénescence
- ✓ Maintenir des clairières intraforestières
- ✓ Eviter tout dérangement de mars à fin juin
- ✓ Maintenir la continuité entre les grands massifs forestiers

→ [Carte sur les espèces de prébois](#)



Espèce	Statut LR RA
Tétraz Lyre	VU

Ecologie / Habitat

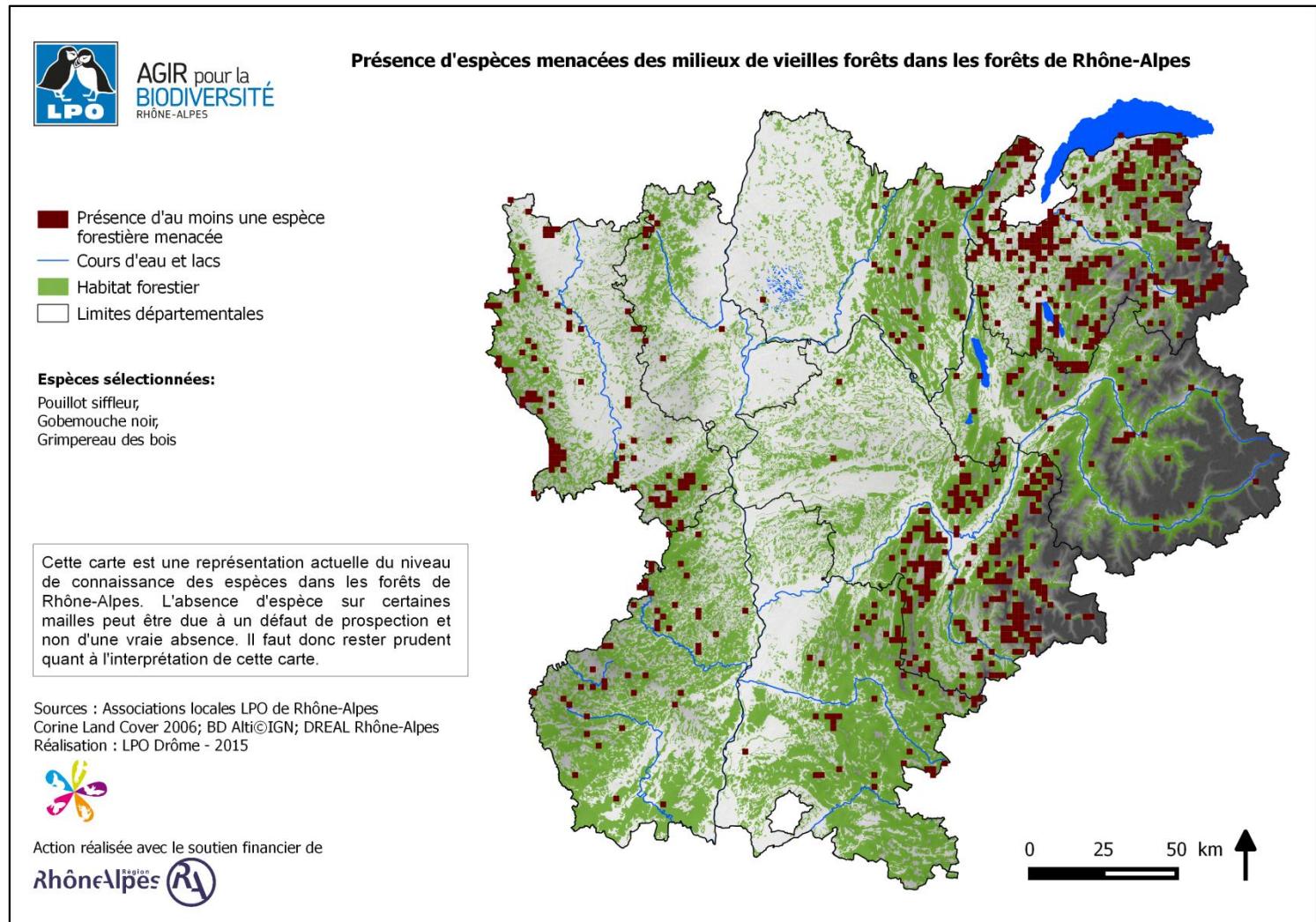
Le **tétraz lyre** est typiquement un oiseau de l'interface entre la forêt et les milieux ouverts. Dans les Alpes, il se rencontre à la lisière supérieure des arbres entre 1400 et 2300 m d'altitude. Le facteur limitant essentiel est la présence d'une strate herbacée ou d'éricacées bien développée, indispensable à l'élevage des nichées.

Dans la partie nord, son habitat typique comprend les landes à rhododendrons et les prairies subalpines piquetées de quelques résineux. Dans les Alpes du sud, il occupe des formations plus variées allant des forêts claires de mélèze et de pins à des pré-bois clairs de chênes et hêtres.

Préconisations de gestion

- ✓ Eviter tout dérangement en période hivernale et de mai à août
- ✓ **Maintenir des zones d'interface de qualité** en mosaïque en réalisant des ouvertures visant à contenir la progression de certaines espèces ligneuses (aulnes, rhododendron...)

→ [Carte sur les oiseaux liés aux vieilles forêts](#)



Espèce	Statut LR RA
Gobemouche noir	VU
Grimpereau des bois	LC
Pouillot siffleur	EN

Ecologie / Habitat

Le **gobemouche noir** est strictement insectivore et étroitement lié à l'existence de cavités dans les troncs d'arbres qu'il utilise pour nicher. A l'origine, il niche dans les massifs forestiers, préférant les peuplements de feuillus âgés ou mélangés avec des pins. Il apprécie particulièrement les vieilles futaies sans sous-étages de végétation, un sol dégagé sous les arbres favorisant la chasse aux insectes qu'il capture en vol ou à terre. Il peut également nicher en bordure

de forêt, dans les parcs arborés et les vergers. Dans les régions méridionales, il apprécie les vieilles châtaigneraies ; il utilise aussi les vieilles chênaies.

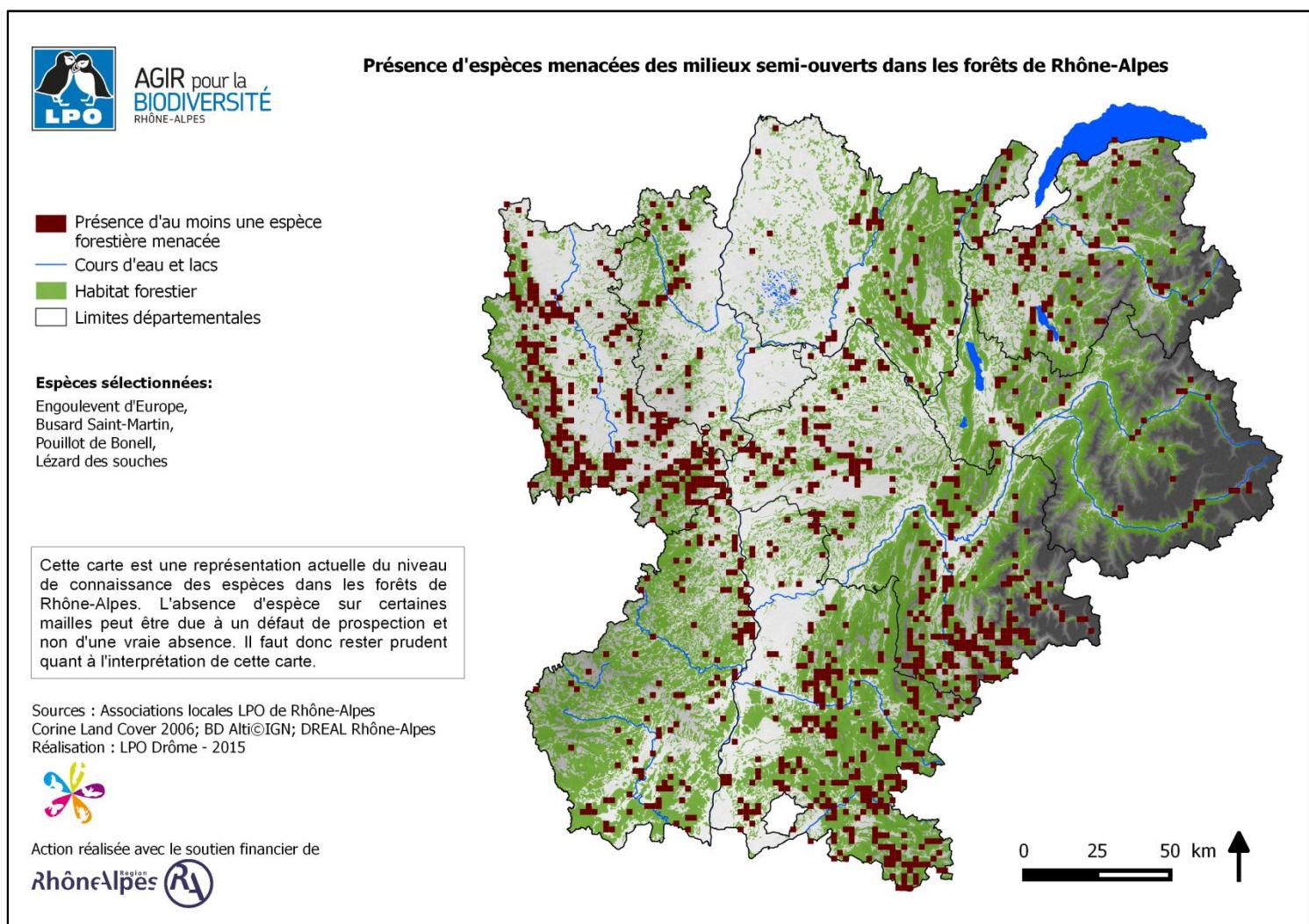
Espèce forestière par excellence, le **pouillot siffleur** ne se satisfait pas de tous les types de boisement. Il a besoins de peuplement forestier à la voûte forestière continue et élevée, au sous-bois dégagé et au sol couvert d'un humus de feuilles mortes. Il fréquente ainsi les vieilles chênaies en plaine ou les hêtraies de pente. Il vit très rarement dans les forêts de résineux. Le nid est construit au sol à des endroits à végétation rare ou absente.

Espèce forestière et montagnarde en Rhône-Alpes, le **grimpereau des bois** recherche avant tout les forêts de résineux, mêlées ou non de feuillus. Les formations boisées où dominent l'épicéa ou le sapin lui sont très favorables, surtout celles qui sont anciennes et pas trop entretenues. Mais on trouve aussi le grimpereau des bois en effectifs plus faibles dans les bois de pins sylvestre, mélèzes, pins à crochets ou à l'étage collinéen (500 mètres d'altitude)... Le grimpereau des bois construit son nid derrière l'écorce d'un arbre avec des débris végétaux (herbes, mousses...).

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir des futaies âgées avec peu de sous étage
- ✓ Maintenir la continuité du couvert boisé
- ✓ Maintien d'arbres à cavités ou à écorces décollées

→ [Cartes sur les oiseaux et reptiles liés aux milieux forestiers clairs ou semi-ouverts](#)



Espèce	Statut LR RA
Engoulevent d'Europe	LC
Busard Saint-Martin	VU
Pouillot de Bonelli	LC
Lézard des souches	VU

Ecologie / Habitat

L'engoulevent d'Europe utilise les landes et les fruticées. Pour nicher, il préfère un milieu semi-ouvert au sol sec et perméable. La végétation buissonnante et arbustive de son territoire de chasse, parsemée d'arbres isolés ou en bouquets, est entrecoupée d'espaces ouverts de plus ou moins grande superficie lui permettant de se poser au sol sur lequel il reste volontiers pendant de longs moments.

En période de reproduction, le **busard Saint-Martin** est observé dans les coupes forestières récentes, les jeunes plantations de résineux, les landes à genêts et de plus en plus souvent dans les cultures. Le busard Saint-Martin chasse en milieux ouverts à végétation basse : clairière, landes, marais, cultures, prairies.

Le **pouillot de Bonelli** habite les milieux secs et ouverts des régions accidentées, notamment les zones montagneuses (typiquement entre 1000 et 1500 mètres). Il affectionne particulièrement les bois clairsemés de conifères (pins ou mélèzes). Il niche posé à même le sol, dans une dépression du sol, au pied d'un talus ou arbuste.

Le **lézard des souches** se rencontre dans les Monts du Forez et en Haute Ardèche (bordure ouest de Rhône Alpes) ainsi que dans l'avant pays et les massifs préalpins. Espèce héliophile, il fréquente les haies et talus, mais ses milieux de prédilection sont les lisères forestières et zones enherbées.

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir des forêts claires et des zones ouvertes intraforestières
- ✓ Maintenir des surfaces de landes à éricacées et à ajoncs, ainsi que de friches herbacées au couvert herbacé bas
- ✓ Eviter des interventions en période de reproduction soit de mars à août

→ Les reptiles

Voir carte sur les espèces des milieux semi-ouverts pour le lézard des souches

Ecologie / Habitat

Un habitat propice aux reptiles fournit toutes les ressources nécessaires aux espèces : cachettes, zones de thermorégulation, nourriture, ainsi que sites de ponte, de gestation ou d'hivernage. Ainsi, en forêt, les vieux bois, les fourrés, les lisières, les pierriers, les zones de friche, les ronciers, les clairières, leur offrent territoire de chasse, lieux d'exposition au soleil et refuges.

Préconisations de gestion

- ✓ Maintenir des souches et du bois morts de toutes tailles
- ✓ Maintenir et restaurer des mares, ruisseaux et autres zones humides
- ✓ Maintenir les pierriers, ronciers et friches
- ✓ Favoriser les lisières étagées
- ✓ Eviter toute intervention entre avril et septembre